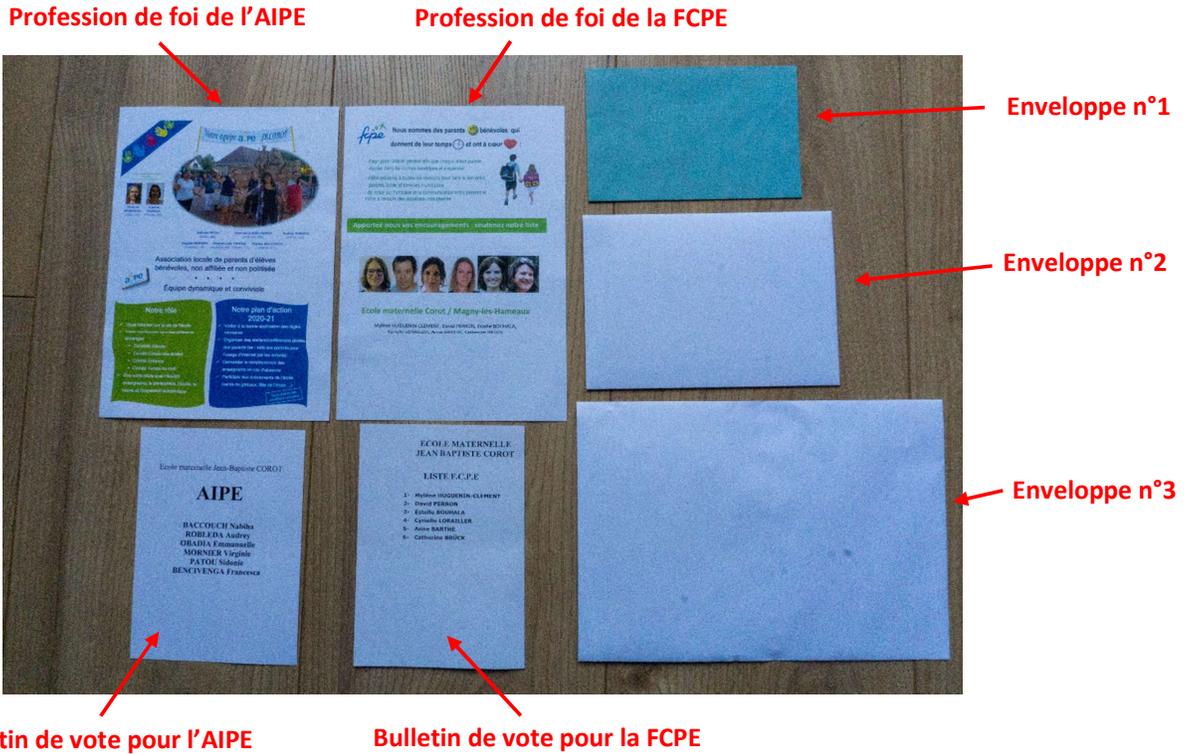




Aide au vote de l'élection des représentants des parents d'élèves

Chaque parent reçoit le matériel de vote ci-dessous :



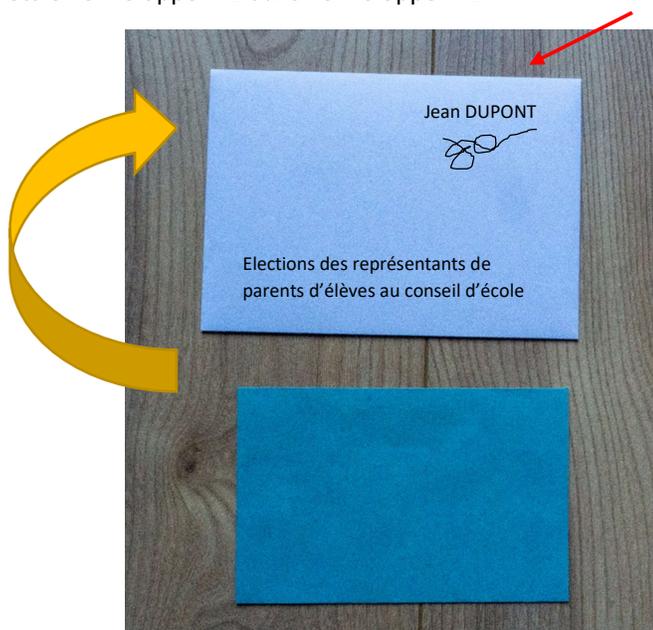
Etape 1 :

Mettre le bulletin de vote choisi dans l'enveloppe n°1.



Etape 2 :

Mettre l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2.



Enveloppe n°2



A inscrire sur l'enveloppe n°2 :

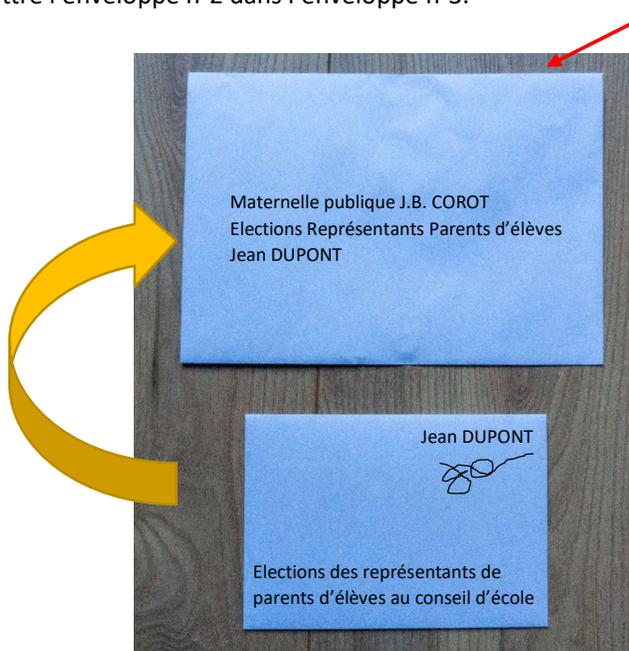
- Votre nom et prénom
- Votre signature
- « Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.



Ne rien inscrire sur l'enveloppe n°1

Etape 3 :

Mettre l'enveloppe n°2 dans l'enveloppe n°3.



Enveloppe n°3

Etape 4 :

Remettre votre vote à l'école :

Soit par envoi par voie postale :

Inscrire sur l'enveloppe n°3, l'adresse de l'école :

Ecole maternelle J.B. Corot

24, Rue des Ecoles Jean Baudin

78114 Magny les hameaux

Soit en la remettant directement à la maîtresse de votre enfant.